

D'ailleurs, les deux questions n'en font qu'une. Qui dit archives publiques, dit documents destinés à l'Histoire. Quand l'administration n'a plus rien à faire avec un dossier, il revient de droit aux historiens. Il en résulte qu'en réunissant ses archives éparpillées dans les caves et sous les toits, à droite et à gauche, le gouvernement satisferait aux exigences de son administration actuelle et préparerait, sans presque aucun frais, des matériaux abondants dont les historiens sauront tirer parti.

Les incendies, l'ignorance, l'humidité nous enlèvent de jour en jour quelques rares manuscrits. La liste de ceux qui ont été détruits de cette manière serait longue, hélas ! s'il était possible de la dresser. N'attendons pas plus longtemps. Ces pertes, qui sont le plus souvent irréparables, pourraient tout-à-coup prendre des proportions immenses, et la postérité nous reprocherait, avec raison, d'avoir agi comme des barbares en laissant se perdre sous nos yeux plus de deux siècles d'archives qui étaient notre héritage et la sienne.

BENJAMIN SULTE.